

Prévention des incendies dans les hôtels et motels

Le saviez-vous?

La prévention des incendies, ce n'est pas qu'à la maison.



À votre arrivée, votre famille et vous devez :

Lire attentivement le plan d'évacuation en cas d'incendie, qui se trouve habituellement à l'arrière de la porte. Si vous ne les voyez pas, demandez à la réception quelles sont les procédures à suivre en cas d'incendie.



Savoir où se situent les avertisseurs d'incendie.

Si vous êtes témoin d'un incendie, déclenchez l'alarme en activant l'avertisseur le plus proche.



Localiser les deux sorties les plus près de votre chambre.

Compter le nombre de portes entre votre chambre et les sorties.

Cela vous aidera si vous devez sortir dans le noir.

EXIT



Respectez les politiques en vigueur sur l'usage du tabac.

Si vous fumez, sortez dehors et tenez-vous dans les zones fumeurs.



Pour en savoir plus, communiquez avec le **service d'incendie le plus proche.**



Service des incendies / Fire Department
(613) 632-1105
www.hawkesbury.ca



**Bureau du commissaire
des incendies et de la gestion
des situations d'urgence**
ontario.ca/commissairesdesincendies